

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) Deux ententes sectorielles pour la région de Laval 2019-2020

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
1 280 000 \$	<p>Entente sectorielle pour la mise en œuvre de la politique régionale de développement social de Laval 2019-2022 Par : Ville de Laval, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p> <p>Mettre en œuvre la Politique régionale de développement social de Laval. En plus de soutenir des initiatives en lien avec le plan d'action de cette politique, l'entente facilitera les échanges entre les acteurs régionaux en vue de favoriser le partage des connaissances et le potentiel de développement des communautés.</p>	2019-2022
1 416 625 \$	<p>Entente sectorielle en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour la région de Laval 2019-2022 Par : Ville de Laval, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p> <p>Réaliser des projets, permettre le déploiement de démarches de revitalisation urbaine et favoriser la concertation entre les intervenants afin de trouver des solutions communes à la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale.</p>	2019-2022
Total accordé : 2 636 625 \$		2019-2022

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Novembre 2019

Priorités régionales en lien avec les ententes sectorielles

1. Réaménager les quartiers tout en stimulant la création et le maintien de milieux de vie sains, sécuritaires, attrayants et à l'échelle humaine;
2. Stimuler la vitalité sociale dans une perspective d'intégration et d'inclusion des personnes;
3. Assurer une vigie permettant la collecte et la diffusion des données en matière de développement social à Laval;
4. La culture, pilier indissociable d'un développement régional durable.